

LES PARTICULARITES JURIDIQUES, COMPTABLES ET FISCALES DES COOPERATIVES AGRICOLES NIVEAU 1

Objectifs

Comprendre les spécificités juridiques, comptables et fiscales des coopératives agricoles et en appréhender les conséquences sur les missions du commissaire aux comptes.

Questions traitées

- Présentation générale de la coopération agricole, son environnement réglementaire spécifique,
- Les principes originaux de fonctionnement et leurs dérogations,
- Leurs déclinaisons comptables et fiscales,
- La gouvernance et la révision coopérative,
- Les points d'attention pour la mission du commissaire aux comptes,
- L'union de coopératives agricoles.

Cette formation est à jour avec l'arrêté du 20 février 2020 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles.

Intervenants

Commissaires aux comptes spécialistes de la coopération agricole.

Moyens pédagogiques

Présentation accompagnée d'un support power point, des annexes documentaires et des cas pratiques, en partie sous format dématérialisé sur une clé USB.

Publics concernés

Les commissaires aux comptes et leurs collaborateurs

Les experts comptables et leurs collaborateurs

Toutes personnes impliquées dans le monde de la coopération agricole

Durée

2 jours

Dates

15 et 16 septembre 2020

8 et 9 décembre 2020

Lieu

CNCC

200-216 rue Raymond Losserand
75014 Paris

Coût

Tarif non adhérent : 850 € HT

Tarif adhérent UNAGRI : 800 € HT